

HABITER A AUGNE



BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2016

Le mot du Maire :

Chers habitants d'Augne,

L'année 2016 a été une année pleine, une année dense, pendant laquelle plusieurs projets importants pour notre Commune ont vu leur phase de préparation s'achever et être validée.

Une année exigeante pendant laquelle la place de l'espace public a dû être réaffirmée !

Parmi les facteurs de développement territorial, l'accès au haut débit numérique est un incontournable aujourd'hui , pour les entreprises , les services, et chaque foyer . Le raccordement de notre réseau filaire actuel à la fibre a débuté à la mi octobre et sera opérationnel en octobre 2017. La fibre sera amenée par voie aérienne de Bujaleuf à Négrignas , lieu de raccordement . Cette montée en débit est portée par la Communauté de Communes des Portes de Vassivière. Augne fait partie de la première tranche de mise en œuvre de ce chantier à fort enjeu.

Un autre projet d'ampleur pour notre Commune concerne l'eau potable. Suite au diagnostic établi , les travaux de sécurisation de notre réseau et la construction d'une centrale d'adoucissement et de traitement de notre eau vont avoir lieu en 2017, conduits par le bureau d'étude Infralim qui a été retenu . Ce projet est porté par la Commune d'Augne jusqu'en 2020, date à laquelle en application de la loi NOTRE , la Communauté de Communes intègrera la compétence eau et assainissement.

Notre Commune porte également le projet de mise en accessibilité et de rénovation de la Mairie et de la salle polyvalente. Un dossier qui a demandé du temps dans son élaboration, mais qui nous a permis d'obtenir un bon niveau de financement public partenarial. Les travaux seront lancés à la rentrée de Septembre 2017, permettant ainsi les animations de l'été.

Notre voirie va également bénéficier de travaux conséquents dont vous trouverez le détail dans ce bulletin. Je veux souligner ici une réalisation qui illustre bien , à mes yeux, la complémentarité des services sur notre territoire : le busage du ruisseau des Fantaisies va être changé dans le cadre du programme « sources en actions » programme mis en œuvre par le PETR Monts et Barrages , et porté par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'agence de l'eau.

L'ensemble de ces projets mobilise des fonds importants en complément de nos fonds propres. Je remercie le Département de la Haute- Vienne, L'Etat et la Préfecture de la Haute- Vienne , la Région Nouvelle Aquitaine , l'Agence de l'Eau du Bassin Loire Bretagne pour leurs aides financières , logistiques et humaines. Beaucoup de programmes développés sur nos territoires bénéficient de fonds Européens. Solidarités en actions.

Une année 2016 riche en animations : « la Ballade à Augne » reportage réalisé par TéléMillevaches, la Limousine André Dufraysse, le Tour de France, le Marché de

Pays de la Commune , la Fête de l'été et les rendez vous festifs de l'Automne organisés par l'Amicale Laïque. Merci pour ces moments chaleureux, merci aux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année .

Merci également à l'ACCA d'Augne pour son action de gestion et de régulation du gros gibier notamment, qui nécessite une implication quotidienne et au long cours .

Notre Commune s'étend sur un territoire au patrimoine riche dans un environnement naturel d'une importante biodiversité et d'une grande beauté. Le choix de vivre ici implique notre vigilance bienveillante, exigeante et attentive envers ce territoire qui est celui de nos enfants, des générations futures. Merci à vous tous pour votre engagement.

Au moment de terminer cet écrit ,ma pensée va auprès de celles et ceux d'entre vous qui traversez une épreuve ainsi qu'à vos proches pour vous exprimer ces mots de réconfort et de soutien.

En attendant le plaisir de vous rencontrer lors des vœux du Conseil Municipal, le 21 janvier prochain, je vous souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, de partager la chaleur familiale et amicale des fêtes de fin d'année.

Chaleureusement,

Michel Lacouturière.

UN PEU HISTOIRE

Le premier recensement fiable, pour notre commune, est celui de **1800**. Il fait apparaître que notre commune est peuplée de 484 habitants. Il faut noter qu'à cette époque, les villages de Serre et la Vedrenne n'appartenaient pas à Augne, mais à Saint Amant le Petit.

Voici la répartition de la population dans les différents villages de la commune :

Vervialle 105 hab – Augne 75 hab – Chassat 60 – Négrignas 50 – La Rivière 50 – Le Masjoubert 50 – Lachaud 45 – Les Mays 25 – Le Marache 10 – Le Moulin de la Penelle 10 – La grange 10 hab.

Si l'on rajoute Serre et la Vedrenne, on obtient un total de **515** habitants ;

La famille était composée de 4 enfants.

Chez les hommes, les prénoms les plus usités sont Léonard, Jean et Antoine, tandis que chez les femmes, Marie, Jeanne et Marguerite étaient à l'honneur.

En ce qui concerne l'espérance de vie, seul 15 % parvenaient à dépasser l'âge de 60 ans.

D'autre part, le taux d'alphabétisation est extrêmement faible : moins de 1% des femmes et 5% d'hommes, qui, pour la majorité sont des paysans (journaliers, métayers, bordiers...).

Enfin, on peut noter qu'il existait déjà un mouvement migratoire des hommes de la commune vers les grandes villes, notamment pour exercer le métier de maçon.

ACHATS & TRAVAUX 2016 & 2017

Achat d'un nouveau véhicule communal, RENAULT MASTER BENNE + coffre

pour un montant de 24 490,87 € HT = 29 330,49 € TTC (reprise de l'ancien véhicule d'un montant de 1 800 €).



- Réalisation d'un busage à Négrignas après l'intersection de la route d'Eymoutiers et d'Augne à gauche en direction d'Eymoutiers pour un montant de 919,40 € HT = 1 103,28 € TTC (subvention attribuée par le conseil départemental 460 €).

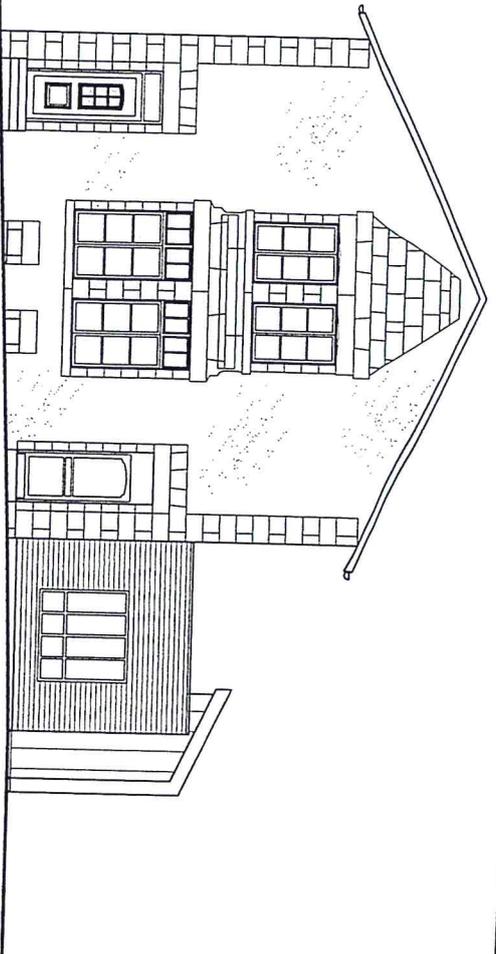
Remplacement d'un busage et profilage de la route des Perrières sur la portion non goudronnée pour un montant de 4 884,80 € HT = 5 861,76 € TTC (subvention conseil départemental 2 528 €)

- Revêtement des voies communales du bourg de Négrignas et Vervialle pour un montant de 16 870 € HT = 20 244 € TTC avec une subvention du conseil départemental de 8 435 € soit 8 488 € de fonds propres (travaux prévus en 2016 reportés en 2017 pour cause de météo).

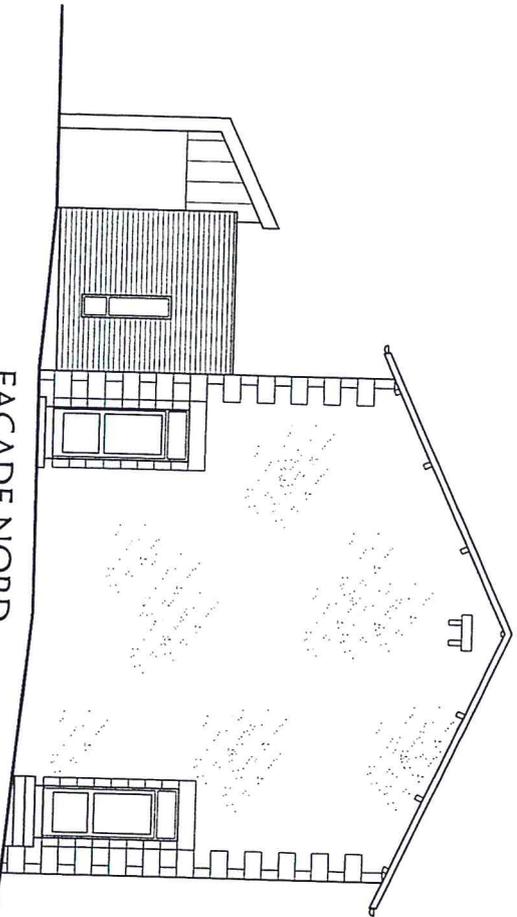
- Mise en accessibilité et rénovation mairie et salle polyvalente pour un montant de 263 718 € HT = 316 462 € TTC avec une subvention de 206 575 € (du conseil départemental – l'Etat – Région – Réserve parlementaire , soit 57 975 € de fonds propres.

Le début des travaux est prévu en septembre 2017 et ils devraient se terminer au premier semestre 2018.

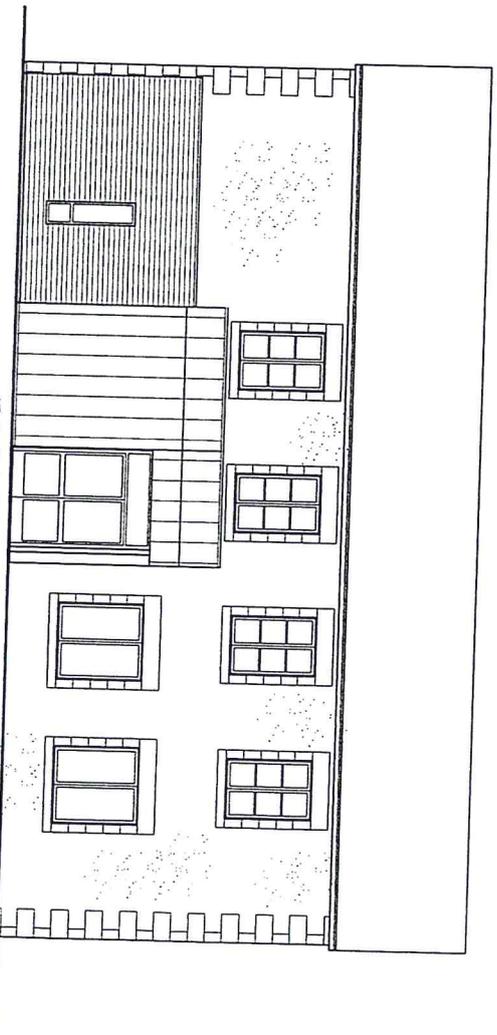
Comme le montre la photo ci-jointe, une extension de la mairie sera réalisée sur le coté droit avec rampe d'accès handicapé. D'autre part le mur intérieur qui divise la salle polyvalente sera détruit en partie afin de n'avoir plus qu'une seule pièce. Enfin, un bar sera construit avec un point de chauffe.



FACADE SUD

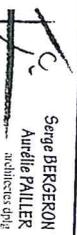


FACADE NORD



FACADE EST

FACADES



Serge BERGERON
Aurélië PAILLER
architectes dplg

Commune de Augne
Le Bourg
87120 AUGNE

AVP

JANVIER 2016

PC 5

Echelle : 1/100°

L'ensemble du bâtiment sera remis aux normes quant à l'isolation, l'électricité, le chauffage, le plancher, les accès.

- Réseau eau potable. construction d'une station de traitement de l'eau au captage de pré long, et mise en place de capteurs électroniques sur les compteurs des différents lieux de pompage afin de pouvoir détecter instantanément les consommations anormales.

Lancement du projet début 2017 commencement des travaux vers le mois de juillet pour une fin de travaux en fin d'année.

pour un montant 295 000 € HT = 354 000 € TTC avec une subvention de 236 000 € (Agence de l'Eau – conseil départemental, soit 59 930 € de fond propres

- Axione fibre optique: Alimentation en fibre optique pour internet permettant d'obtenir un haut débit.

Opération prise en charge par la communauté de communes des portes de Vassivière. La commune d'Augne prendra en charge une partie du financement à hauteur d'environ 20 000 € HT

Alimentation du réseau internet par la fibre sur notre commune lancée en octobre 2016 qui prendra fin en octobre 2017 qui sera une alimentation aérienne puis reprise par le réseau téléphonique pour desservir chaque foyer. En conséquence nous vous demandons pour le bon fonctionnement du réseau, de maintenir un élagage régulier le long de ces lignes. D'autre part, cet élagage régulier, sur toute les voies communales, permettra une facilité de circulation à l'ensemble des usagers (véhicules personnels, engins agricoles, camion poubelle, bus scolaires...).

- Piste forestière massif de CHAUVERGUES

Un dossier va être déposé pour réaliser une piste forestière du bourg d'Augne en direction du massif de Chauvergues (ancien ball-trap) le montant des travaux est estimé hors frais d'étude à 25 600 € HT = 30 720 € TTC la commune pourrait bénéficier de fonds européens à hauteur de 70 % pour ce projet.

SITE INTERNET :

Le site internet est bien établi et a de nombreuses visites.
N'hésitez pas à le consulter et à le partager.

www.augne.fr

LA PLACE DE NEGRIGNAS :

Nous avons installé, comme l'année précédente, un magnifique sapin de Noël illuminé, le long de la route principale pour plus de visibilité.

SOYEZ LES BIENVENUS
A AIGNE



anco

France
big



LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS A AUGNE

JEUDI 30 JUIN 2016

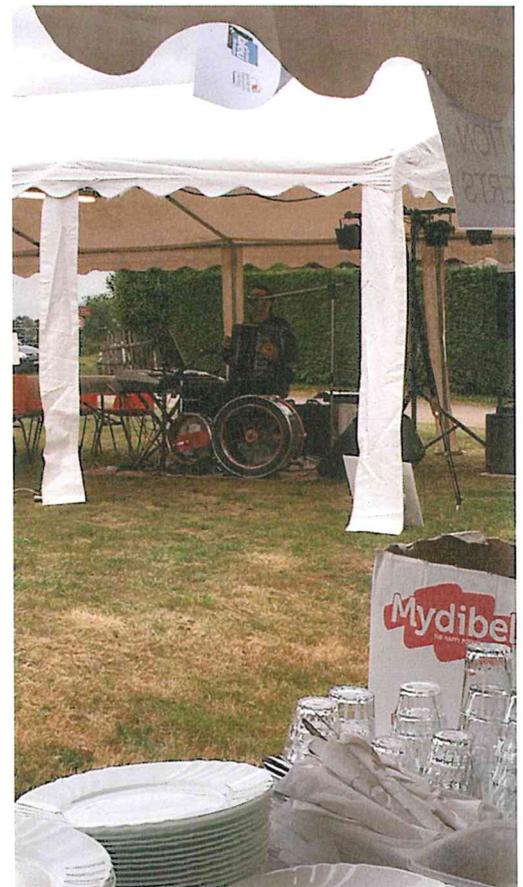
Le marché des producteurs de pays s'est déroulé le jeudi 30 juin dernier, dans le bourg de notre petite commune d'Augne. Il a été organisé et préparé en partenariat avec l'association des « Marchés de Producteurs des Portes de Millevaches ». La veille, plusieurs bénévoles, habitants, Monsieur le Maire et les membres du conseil ont mis la main à la patte, en tout une dizaine de personnes sont venues donner de leur temps, pour installer les chapiteaux, tables et buvette nécessaire à la réalisation de cette belle manifestation. Un grand merci à eux pour leur aide.

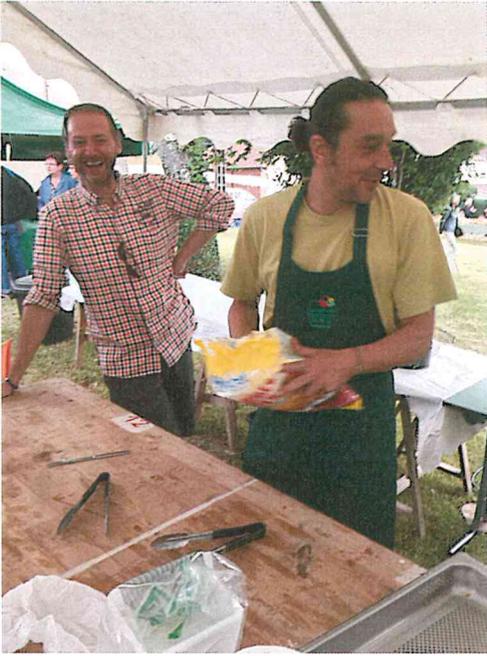
C'est donc à partir de 17h et jusqu'à 23h, que quelques 150 personnes, fidèles et novices des marchés, sont venus consommer les spécialités proposées par les différents producteurs présents à Augne.

Dans une ambiance festive et musicale, assurée par **Chris Cortès** qui a réédité cette année encore, sa prestation. Un bonheur que de l'entendre jouer des airs d'antan et plus récents, pour le bonheur de tous.

Pour cette deuxième édition du Marché des producteurs de pays à Augne, étaient présent une quinzaine de producteurs :

- Lavergne Jean (viande bovine limousine)
- Lacuve Jean-Yves (pineau et vins des charentes)
- Renolleau Nicolas (Pain)
- Froidefond Brigitte (pâtisserie, muffins sucrés)
- Le verger de la lune (Myrtille)
- Sénéjoux Virginie (Chèvre)
- Boutaud de la combe Marie-Xavière (Safran)
- Menudier François (poulets pintades)
- EARL ferme brasserie des monts et barrages (Bières)
- Godon Philippe ferme de Chazetas (canard conserves)
- Alexandre Pagnaud (agneau higland)





ETAT CIVIL :

Décès :

- Mr LISSANDRE Gilbert
- Mme PRUNIAUX Angèle Dolorès
- Mr GEOFFRE Jean
- Mme MALIGNIER Madeleine Jeanne Louise
- Mr LEROUGE Jean Roger
- Mme MALAVAUD Simone Gilberte

Naissance :

- MACON Gabriel Roland

DIVERS :

Un point lecture va être mis en place en 2017 à la bascule de Négrignas
Ce locale sera ouvert à tous et chacun pourra y déposer ou y emprunter des livres en toute liberté.



Les cadeaux de fin d'année pour les personnes âgées concernent 27 personnes dans notre Commune. Cette année a été offert du chocolat et du vin d'Eymoutiers et des rillettes/pâté au fois gras de Bujaleuf, afin de privilégier les commerces de proximité.

Les encombrants seront prélevés, sur notre Commune, par l'association "Le monde allant vers" les : 16/02/2017 ; 11/05 ; 3/08 ; 2/11.

Un reportage sur la Commune d'Augne a été réalisé, cette année, par "TéléMillevaches". Vous pouvez retrouver le magazine du plateau N° 230 de mai 2016. Pour tous renseignements : 0555679404 ou contatc@telemillevaches.net

Le conseil vous souhaite de bonnes fêtes de fin
d'année



et une excellente année 2017.

ECLAIRAGE PUBLIC

Nous souhaitons avoir votre avis concernant la possibilité d'**éteindre l'éclairage public dans notre Commune pour une durée de 5 à 7 heures par nuit**. Nous avons également la possibilité d'éteindre juste une partie.

Il faut savoir qu'il est prévu de changer l'éclairage prochainement en utilisant un éclairage à leds. Ce système à l'avantage d'utiliser beaucoup moins d'énergie et d'avoir une durée de vie supérieure au type d'ampoule actuelles.

Voici un récapitulatifs des avantages et inconvénients de ce changement de durée d'éclairage,

cette liste n'est pas exhaustive.

- économies budgétaires
- protéger la biodiversité
- préserver le ciel nocturne
- sécurité et accès
- promenade

Nous comptons sur vous pour avoir un maximum de réponses afin de guider notre choix.

Vous pouvez nous retourner votre réponse avec ce coupon par courrier, boîte aux lettres mairie, ou par mail (mairie.augne@wanadoo.fr).

Coupon – Réponse

Extinction de l'éclairage publique une partie de la nuit.

Pour ()

Contre ()

En partie ()